

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-108-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019

N° 108/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

Objet de la délibération :

Validation d'un Contrat Local de Santé

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	56
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	11
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt-quatre octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.
- Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamilia à Mme Galmiche Christelle, Mme Petit Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.
- Procuration** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard
- Suppléé(e)s** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel
- Excusé(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrina, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Considérant le diagnostic de santé réalisé en 2018 par l'Agence Régionale de Santé sur le territoire Loue Lison,
- Considérant les travaux visant à définir le projet de santé de la Communauté de Communes Loues Lison,
- Considérant la volonté des élus, de l'Agence Régionale de Santé et des Professionnels de santé de construire une dynamique coordonnée à l'échelle du territoire et organisée sur le long temps,
- Considérant le Contrat Local de Santé (CLS) comme un instrument de consolidation et de partenariat local sur les questions de santé associant tous les acteurs du système de santé,

L'exposé de l'Agence Régionale de Santé entendu,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- de valider le Contrat Local de Santé,
- d'autoriser le Président à le signer.

S'agissant de l'animation territoriale nécessaire à la territorialisation des politiques de santé, le conseil se prononcera dans un second temps sur la création d'un poste mutualisé avec une communauté de communes limitrophe à l'appui d'un projet de convention tripartite Communauté de Communes Loue Lison/Agence Régionale de Santé/Communauté de Communes limitrophe.

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes

Loue Lison

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-108-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2019